



GUIDE DE LOCATION | SAISON 2017-2018

La Salle Pauline-Julien met à la disposition des individus, organismes sans but lucratif, entreprises et corporations professionnelles, des espaces conviviaux et des équipements à la fine pointe de la technologie pour la tenue d'activités diverses, telles que : conférences, colloques, événements spéciaux, remises de prix, réunions d'affaires ou sociales, soirées-bénéfices, tournage, spectacles et projections cinématographiques.

La Salle Pauline-Julien réunit toutes les conditions nécessaires pour faire de votre événement une expérience agréable et enrichissante. On y trouve, à prix concurrentiels, une organisation souple, des conseils professionnels, des services de grande qualité et un soutien technique de premier plan. La compétence de son équipe et la technologie d'avant-garde dont elle bénéficie comptent bien sûr pour une bonne part dans ce succès.

Centre névralgique de l'ouest de l'île de Montréal, la Salle Pauline-Julien est située au cœur du Collège Gérald-Godin, près de la Rivière-des-Prairies, à Sainte-Genève. Dotée d'un équipement professionnel à géométrie variable et d'une scène réversible, la Salle Pauline-Julien peut vous offrir les configurations suivantes :

- Aménagée à l'**Italienne**, elle offre la possibilité de créer une salle à capacité réduite de 150 places ou à pleine capacité de 380 places.
- Aménagée en **Espace cabaret** ou en **Espace libre**, elle peut accueillir 240 personnes avec des tables ou 600 personnes sans tables.

*Banquet : Frais de location de tables s'appliquent

La Salle Pauline-Julien a également accès aux locaux du Cégep Gérald-Godin, tels que les salles de classe, la cafétéria offrant 250 places et un espace-bar.

Tarifications et services inclus :

Lors d'une configuration à l'Italienne , la salle se loue pour un minimum de quatre (4) heures.	Lors d'une configuration Espace cabaret ou Espace libre , la salle se loue pour un minimum de six (6) heures.
Coût régulier : 165 \$ / heure (escompte de 16% pour O.B.N.L)	Coût régulier : 165\$ / heure (escompte de 16% pour O.B.N.L)
Coût de transformation de salle : 0\$	Coût de transformation de salle : 250\$ / Espace cabaret 400\$ / Espace libre
Dépendant de l'événement, des frais additionnels peuvent s'ajouter pour le montage et le démontage .	Dépendant de l'événement, des frais additionnels peuvent s'ajouter pour le montage et le démontage .
Après 12 heures de location dans la même journée, le tarif sera majoré de 50%.	Après 12 heures de location dans la même journée, le tarif sera majoré de 50%.

* **OBNL : présentation obligatoire de la charte**

GUIDE DE LOCATION | SAISON 2017-2018

Ces tarifs comprennent :

- La salle et une liste d'équipements de base (voir liste plus bas) ;
- 3 ressources techniques ;
- Personnel de salle requis (maximum 5 personnes) ;
- Le ménage et la sécurité ;
- Accès au foyer I et II ;
- Accès au débarcadère de la SPJ ;
- 3 places de stationnements pour le locataire ;
- 3 loges avec salle de bain complète ;
- Un salon des artistes ;
- Un accès au réfrigérateur des loges ;
- Un accès à une salle supplémentaire qui peut être convertie en loge.

Gestion du service de restauration

La Salle Pauline-Julien est l'**unique** exploitant des services de restauration par son Café des arts.

La Salle Pauline-Julien détient un permis de la RACQ. Conformément à la réglementation de la RACQ, relative aux détenteurs de permis, les locataires ne peuvent en aucun cas apporter des boissons alcoolisées dans le Collège Gérald-Godin et dans l'enceinte du théâtre, incluant les loges.

Équipements de base inclus dans la location :

Configuration à l'italienne	Configuration cabaret/banquet & espace libre
<p>Éclairage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éclairage général de façade blanc • Éclairage général sur scène (choix de couleurs) • 3 projecteurs disposés selon vos besoins • 1 console d'éclairage programmable <p>Sonorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 système de son (gauche droite) • 2 moniteurs de scène (1 retour de scène) • 4 microphones avec fils et trépieds • 1 lecteur de disques compacts • 1 console de son <p>Vidéo</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projecteur 5000 lumens (fixe en cabine) • Écran cinéma fixe de 32'L x 17.6'H <p>Accessoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 lutrin de conférence • 4 tables pliantes de 6' • 4 postes de communication (scène-régie) • 4 praticables de 4'L x 8'P x 6'' ou 12''H 	<ul style="list-style-type: none"> • Mêmes items que la configuration Italienne • 40 tables bistros (30'') • 240 chaises <p>*Les configurations Cabaret, banquet et espace libre permettent la consommation de breuvages et nourritures.</p>

GUIDE DE LOCATION | SAISON 2017-2018

Des frais additionnels sont à prévoir pour :

- Le personnel pour la gestion du stationnement ;
- Les billets : 1 conception 50\$ + impression 0.25 \$ le billet ;
- Les droits de la Socan (droit d'auteur sur la diffusion/utilisation de musique) ;
- Le personnel requis pour le vestiaire ;
- Équipements techniques supplémentaires ;
- Le personnel technique supplémentaire ;
- Le mobilier si la salle est en format cabaret, banque, espace libre :
 - Tables banquet ;
 - Linge de table ;
 - Vaisselle et coutellerie ;

La demande d'équipements supplémentaires engendrera les frais suivants :

Éclairage

- | | |
|---|---|
| • Projecteur d'éclairage supplémentaire | 11 \$ / durée de la location |
| • Projecteur LED murale | 25 \$ / durée de la location |
| • Projecteur LED rotative type murale | 40\$ / durée de la location |
| • Projecteur LED rotative type faisceau | 60\$ / durée de la location |
| • Cyclorama | 262\$ / durée de la location |
| • Cyclorama et projecteurs d'éclairages dédiés | 400\$ / durée de la location |
| • Projecteur de poursuite (*ajout d'un opérateur) | 100\$ / durée de la location |
| • Machine à fumée | 105\$/ premier jour d'utilisation
37\$ / jour additionnels |

Sonorisation

- | | |
|---|---|
| • Microphone à fil supplémentaire | 15\$-20\$ / durée de la location |
| • Microphone sans fil (casque ou à main) | 53\$ / durée de la location |
| • Moniteur de scène supplémentaire (1 à 4) | 42.00\$ / par musicien (mix) / durée de la location |
| • Moniteur de scène supplémentaire (5 et +) | 400\$ / durée de la location |
| (*inclus les moniteurs et une console supplémentaire) | |
| (*ajout d'un chef sonorisateur) | |

Vidéo

- | | |
|---|------------------------------|
| • Lecteur DVD | 16\$ / durée de la location |
| • Projecteur multimédia de 10000 lumens | 350\$ / durée de la location |
| • Écran autoportants (9' x 12') | 100\$ / durée de la location |

Autres équipements

- | | |
|--|------------------------------|
| • Tapis de danse noir ou gris de 36 pieds par 42 pieds | 600\$ / durée de la location |
| • Piano à queue incluant 1 accord | 375\$ / durée de la location |
| • Accord de piano supplémentaire | 160\$ |
| • Lutrin de musicien | 5\$ / durée de la location |
| • Chaise | 1\$ / durée de la location |
| • Table bistro | 2\$ / durée de la location |



GUIDE DE LOCATION | SAISON 2017-2018

La SPJ peut louer pour le locataire des équipements supplémentaires auprès de fournisseurs spécialisés, moyennant des **frais d'administration additionnels de 15% sur le coût de location du matériel**. Si le locataire s'occupe de louer son matériel, il doit obligatoirement valider la liste des équipements avec le directeur technique de la salle.

Loi sur le tabac

Tel que stipulé dans la loi, il est interdit de fumer ou de vapoter dans la Salle ainsi que dans tous les lieux adjacents.

Droit d'auteur

Le locataire **s'engage à payer** toute taxe, droit d'auteur ou autre redevance suite à l'organisation d'une activité sous sa responsabilité. Il dégage la SPJ de toute responsabilité en regard des droits à payer auprès de toutes agences de recouvrement des droits d'auteurs ou d'autres redevances.

Assurance

Le locataire doit obtenir et maintenir une assurance à ses frais, pour la durée de la location, couvrant l'ensemble de ses biens matériels contre tout dommage, que ce soit par le feu, vol ou autrement. Une preuve d'assurance doit être fournie et annexée lors de la signature du contrat.

Dépôt

Un dépôt de 25% du montant estimé est obligatoire pour la réservation de la date de votre événement. Celui-ci est payable lors de la signature du contrat. Le dépôt n'est pas remboursable.

Contactez-nous dès aujourd'hui!

Lysanne Vincent
Responsable du développement des affaires

Salle Pauline-Julien, 15615, boul. Gouin Ouest
Sainte-Geneviève (Québec) H9H 5K8
Téléphone : 514 626-7887 # 5909 • télécopieurs : 514 626-0636
ly.vincent@pauline-julien.com